

Prime défiscalisée : le Medef remercie les chefs d'entreprise qui ont largement joué le jeu

Publié le 6 mai 2019

Le Medef avait encouragé largement la diffusion de la prime défiscalisée pour les entreprises qui le pouvaient. Il se réjouit du bilan de cette prime exceptionnelle, et remercie les entreprises de l'avoir versée massivement.

Les chiffres confirment que les chefs d'entreprise ont largement joué le jeu et soulignent leur engagement en faveur du pouvoir d'achat. 408 000 entreprises ont versé une prime de 450 euros en moyenne profitant à 5,5 millions de salariés pour un montant total de 2,2 milliards d'euros. 30 % des salariés ont touché le maximum autorisé, soit 1 000 euros. La réussite de cette prime exceptionnelle tient au fait qu'elle était volontaire, facile à mettre en œuvre et défiscalisée. C'est le modèle le plus efficace pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés et partager la valeur.

Au sortir du Grand débat, le Medef avait plaidé pour une pérennisation de cette mesure sous forme d'intéressement simplifié, c'est à dire par décision unilatérale du chef d'entreprise, une piste évoquée par le Président de la République lors de sa conférence de presse du 25 avril. Il s'agit d'un levier efficace pour mieux associer les salariés à la performance des entreprises et pour encourager l'intéressement, facilité depuis le 1er janvier 2019 par la suppression du forfait social dans les entreprises de moins de 250 salariés.